



## Grandes cultures

**N°34**  
**15/11/2022**



### Animateur filières

**Céréales à paille / Maïs**  
Khalid KOUBAÏTI  
**FREDON Nouvelle-Aquitaine**  
khalid.koubaiti@fredon-na.fr

**Oléagineux**  
Elodie TOURTON / **Terres Inovia**  
e.tourton@terresinovia.fr

**Protéagineux**  
Agathe PENANT / **Terres Inovia**  
a.penant@terresinovia.fr

### Animateurs délégués

**Céréales à paille / Maïs**  
Clément GRAS/ **ARVALIS**  
c.gras@arvalis.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs  
87000 LIMOGES

Supervision site de Poitiers

**Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.**

**Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »**



Edition **Poitou-Charentes**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](http://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

### Céréales à paille

- **Stade** : majoritairement de 1 à 2 feuilles (BBCH 11-12) et des levées en cours, les plus précoces sont à début tallage (BBCH 21).
- **Pucerons** : encore présents dans de nombreuses parcelles, la vérification de leur présence est encore nécessaire avant toute décision.
- **Cicadelles** : faible activité, à surveiller plus particulièrement dans les secteurs habituellement concernés.
- **Limaces** : faibles attaques, à surveiller.

### Maïs

- **Chrysomèle du maïs : résultats de la surveillance 2022.**

### Colza

- **Stade** : 7 feuilles à plus de 10 feuilles.
- **Larves de grosses altises** : résultats des Berlèses, infestation en progression, **surveillance obligatoire**

Nombre de parcelles	Colza	Blé	Orge
Créées	46	30	10
Observées	29	22	8

# Céréales à paille

Les températures douces avec de la grisaille matinale laisseront la place cette semaine à un temps généralement pluvieux et légèrement moins doux.

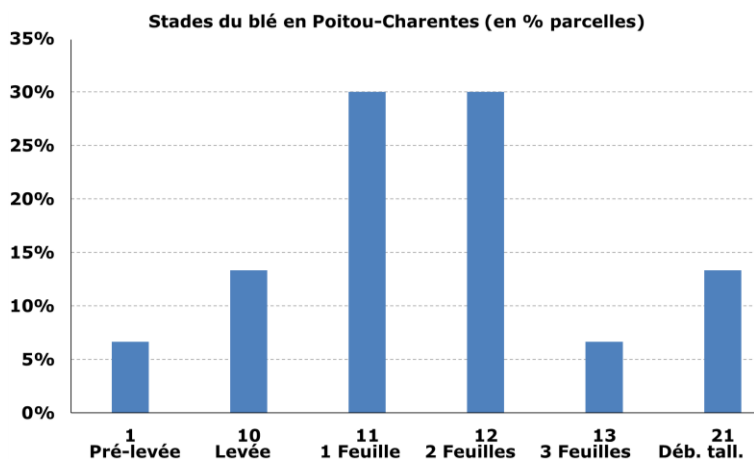
## Prévisions selon MétéoFrance pour les stations de :

	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21
<b>Poitiers</b>	 9° / 14° ▲ 40 km/h 65 km/h	 9° / 14° ▼ 25 km/h 50 km/h	 6° / 13° ◀ 15 km/h	 3° / 10° ▶ 15 km/h	 5° / 12° ▶ 25 km/h 50 km/h	 6° / 13° ▲ 20 km/h 45 km/h
<b>Niort</b>	 10° / 15° ▲ 40 km/h 65 km/h	 10° / 15° ▼ 25 km/h 55 km/h	 7° / 13° ▼ 10 km/h	 4° / 11° ▶ 15 km/h	 6° / 13° ▶ 25 km/h 50 km/h	 7° / 14° ▲ 20 km/h 45 km/h
<b>Saintes</b>	 11° / 16° ▲ 15 km/h	 6° / 16° ▼ 15 km/h	 5° / 18° ▲ 15 km/h	 7° / 17° ▼ 15 km/h	 8° / 17° ▼ 15 km/h	 9° / 16° ▼ 15 km/h
<b>Angoulême</b>	 11° / 16° ▲ 30 km/h 55 km/h	 11° / 15° ▼ 30 km/h 60 km/h	 8° / 12° ▲ 15 km/h	 5° / 12° ▲ 15 km/h	 7° / 14° ▶ 25 km/h 45 km/h	 8° / 15° ▼ 20 km/h 40 km/h
	MERCREDI 16	JEUDI 17	VENDREDI 18	SAMEDI 19	DIMANCHE 20	LUNDI 21
<b>Angoulême</b>	 10° / 15° ▲ 30 km/h 55 km/h	 10° / 15° ▼ 30 km/h 55 km/h	 7° / 12° ◀ 10 km/h	 4° / 11° ▲ 15 km/h	 6° / 13° ▶ 20 km/h 45 km/h	 7° / 14° ▲ 20 km/h 40 km/h

### • Stade phénologique et état de la culture

Les conditions de température et d'humidité sont optimales pour le développement des céréales dans la majorité des situations. La levée et la croissance des céréales sont très rapides. Certaines parcelles sont en début de tallage.

Les réseaux d'observations de céréales ont démarré, celui du blé enregistre pour le moment 30 parcelles (pour des semis du 11/10 au 04/11) et celui des orges d'hiver enregistre 10 parcelles (pour des semis du 19/10 au 4/11).



Les parcelles du réseau sont actuellement entre pré-levée et début du tallage (BBCH 1-21). La majorité des parcelles sont à 1 ou 2 feuilles (BBCH 11-12). Les plus avancées sont au début du tallage (BBCH 21).

Les parcelles semées très tôt s'exposent au risque pucerons, aux problèmes de gestion de graminées et aux maladies du pied.

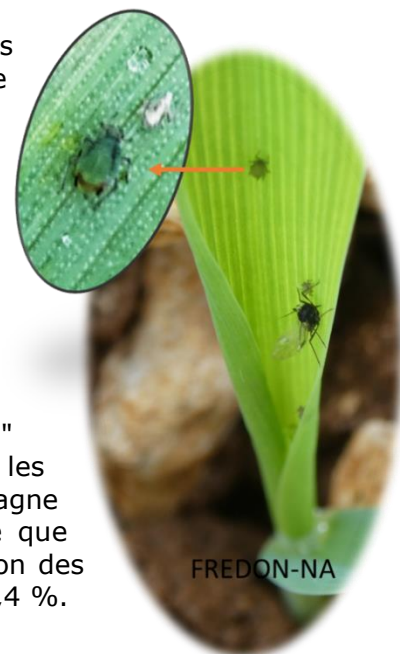
Le suivi de la culture par l'observation régulière dès la levée permettra par la suite d'évaluer les risques limaces et pucerons aux stades les plus sensibles de la culture.

## • Pucerons

Ils sont présents dans 11 des 27 parcelles notées, à des taux d'infestations variables de 1 à 90 %, dont 5 parcelles qui ont atteint ou dépassé le seuil de 10 %. Cependant, seulement 4 des 27 observations ont été réalisées dans de bonnes conditions. Par ailleurs, 6 de ces parcelles ont été protégées contre les pucerons entre 25/10 et le 12/11.

L'observation des plantes faite dans 5 parcelles hors réseau en Vienne, dans des conditions moins bonnes, révèle toujours la présence des pucerons, sur 5 à 20 % des plantes, dans 4 d'entre elles. Le taux de plantes infestées et le nombre de pucerons ailés est en baisse par rapport aux semaines précédentes. Mais, la présence des pucerons juvéniles (petits pucerons aptères) est en nette progression.

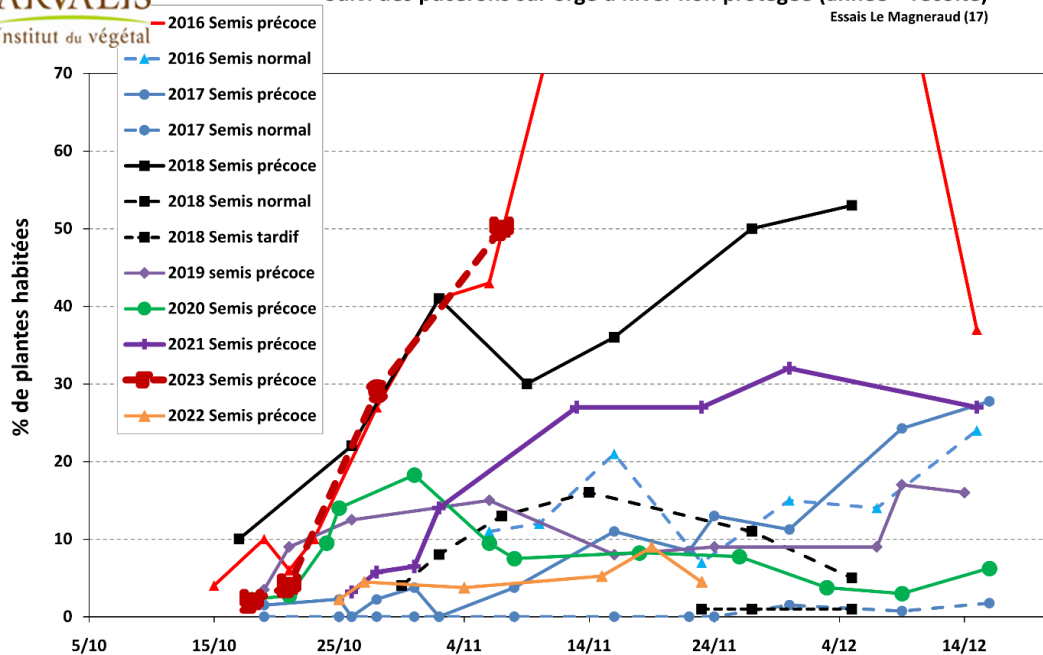
Les expérimentations des années précédentes "dispositif isorisque Puceron" d'ARVALIS ont montré que ce sont les semis précoces des céréales qui sont les plus exposés au risque pucerons. Pour ces semis, le suivi de cette campagne montre une infestation de 50 % des plantes, infestation aussi importante que celles des années 2016 ou 2018 (graphique ci-dessous). En revanche, l'infestation des plantes pour des semis de fin octobre (27/10 et levée le 3/11) n'est que de 6,4 %.



ARVALIS  
Institut du végétal

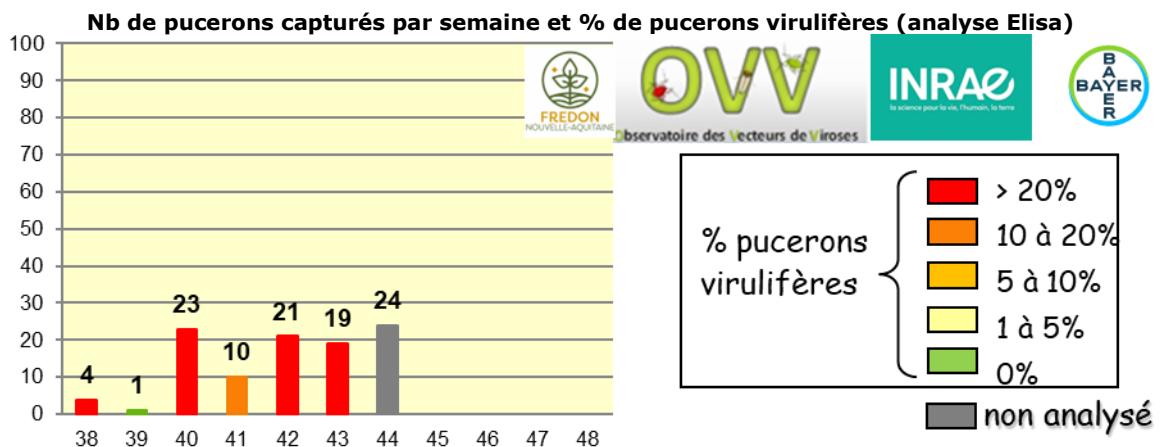
Suivi des pucerons sur orge d'hiver non protégée (année = récolte)

Essais Le Magneraud (17)



## Suivi du pouvoir virulifère

Les analyses de viroses sur les pucerons (*Rhopalosiphum padi*) piégés la dernière semaine d'octobre (Sem 43) en Vienne (près de Poitiers) montrent un taux de pucerons virulifères toujours important (supérieur à 20 %) coïncidant avec le début de levée des blés tendres et des orges d'hiver.



Les quantités de pucerons piégés la 1<sup>ère</sup> semaine de novembre (Sem 44) sont aussi importantes que celles des semaines précédentes et leur analyse, qui est en cours, pourra nous renseigner de leur virulence sur la plus importante vague de levée des céréales.

**Période de risque :** dès la levée jusqu'à fin tallage.

**Seuil indicatif du risque :** 10 % de plantes portent des pucerons, ou bien, leur présence est relevée pendant 10 jours consécutifs.

### **Evaluation du risque**

Au vu des conditions climatiques depuis le début des semis des céréales, très favorables à la colonisation et au développement des pucerons, des infestations observées et des quelques analyses de virulence ; **le risque se maintient à un niveau élevé** pour les blés tendres et les orges d'hiver (non tolérants JNO) ayant atteint le seuil indicatif du risque.

En cas de protection datant de plus de 3 semaines et avec le développement rapide des plantes, si l'infestation se maintient, les nouvelles feuilles formées se trouvent non protégées.

Les conditions climatiques, notamment les températures, restent encore favorables à l'activité et au vol des pucerons. Il est important d'observer leur présence des pucerons dans vos parcelles à un moment favorable à l'observation (vers midi, avec une bonne luminosité) permettant une évaluation du risque de ce ravageur.

Il convient d'être attentif dès la levée des céréales et de déterminer le pourcentage de plantes porteuses d'au moins un puceron sur plusieurs emplacements de votre parcelle.

### **Méthodes alternatives :**

Ne pas anticiper les semis notamment pour l'orge d'hiver.

Cultiver des variétés tolérantes à la JNO devient incontournable dans le choix d'une orge d'hiver fourragère.

Pour plus d'informations sur les viroses et l'observation des insectes vecteurs, consultez la « [note virose des céréales](#) ».

### **Attention résistance**



Au Royaume-Uni, des cas de résistance du puceron *Sitobion avenae* à des substances actives de la famille des Pyréthriinoïdes ont été détectés récemment. Pour le moment, aucun cas n'a été signalé en France, mais des précautions sont à prendre concernant l'emploi de cette famille chimique : anticiper le risque pucerons par des méthodes prophylactiques, ne traiter qu'en cas de risque avéré (observations / raisonnement à la parcelle), varier les spécialités / formulations.



## • Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

Elles sont piégées dans 2 des 4 parcelles notées, à des quantités faibles (2 et 20 individus/semaine).

Les observations des 5 parcelles, hors réseau, en Vienne (par Fredon-NA) ainsi que le signalement d'ARVALIS (plaque jaune, au Magneraud en 17), montrent une baisse d'activité des populations. Souvent, les cicadelles beiges observées dans ces parcelles (hormis la verte) ne sont pas de l'espèce *P. alienus*, mais proche du *Zyginidia sp.* (Photo ci-dessous à ne pas confondre).

Cet insecte est vecteur de la maladie des pieds chétifs qui est responsable de dégâts historiquement assez localisés et exceptionnels en Poitou-Charentes.

Attention, tout ce qui saute ne peut être attribué à *P. alienus* ; les cicadelles « vertes », très souvent observées, ne sont pas vectrices de cette virose.



*Psammotettix alienus*  
(Photo S. Désiré-fgdon64)

**Période de risque :** de la levée à fin tallage.

**Seuil indicatif du risque :** 30 captures par semaine par piège jaune englué.

### **Evaluation du risque**

Les températures ont été favorables au vol des cicadelles et la majorité des blés sont actuellement à des stades sensibles à ce vecteur.

Surveillez prioritairement les parcelles levées des secteurs habituellement concernés par des attaques de cicadelles.

Attention les variétés d'orge tolérante à la JNO sont sensibles à la maladie des pieds chétifs

Consultez la fiche « [Cicadelle des céréales](#) » du Guide de l'Observateur

Consultez la fiche « [Maladie des pieds chétifs](#) » du Guide de l'Observateur

## • Limaces

Des attaques faibles de limaces (sur 1 à 5 % des plantules) sont notées dans 3 parcelles des 22 observées du réseau.

Les observations du réseau « CIBLAGE anti-limace » montrent un niveau de population variable selon les parcelles mais le plus souvent assez faible.

**Nombre de limaces par m<sup>2</sup>** (réseau CIBLAGE anti-limace)

DATE DU RELEVÉ	COMMUNE	CODE POSTAL	TOTAL LIMACES (PAR M2)	STADE DE LA CULTURE
10/11/2022	CHENON	16460	4	3 feuilles
10/11/2022	LA FAYE	16700	2	Inconnu
10/11/2022	LA FAYE	16700		Inconnu
10/11/2022	JUILLE	16230	0	2 feuilles
10/11/2022	THAIRE	17290	2	1 feuille
10/11/2022	TORXE	17380	1	3 feuilles
10/11/2022	SOUVIGNE	79800	7	2 feuilles
10/11/2022	CEAUX EN COUHE	86700	2	2 feuilles
10/11/2022	SERIGNY	86230	1	Non semée

L'indice de risque annuel du modèle climatique « LIMACE », pour les stations météo du Magneraud (17), de Chalais-Rioux-Martin (16), de Niort-Souché (79) et de Poitiers-Biard (86) est en progression depuis fin septembre. Le niveau de risque atteint est faible et reste en dessous de celui de la précédente campagne à la même époque, excepté pour la station de Poitiers-Biard.

**Période de risque :** de la levée à 3 feuilles (BBCH 13).

**Seuil indicatif de risque :** selon les facteurs de risque, les limaces ont besoin d'humidité et d'abris. Les attaques explosives ont lieu en période douce et humide dans des conditions de :

- **Climat :** pluvieux et doux avant le semis et à la levée.
- **Type et travail du sol :** les limaces s'abritent et se déplacent dans les anfractuosités du sol. Les sols argileux, motteux, soufflés, leur fournissent des abris ; la conservation de la matière organique en surface (préparation simplifiée) leur est favorable. Dans les sols sableux, les limaces sont rares.
- **Rotation à base de colza, céréales et fourrages :** offrant nourriture et abris en continu, sont favorables aux limaces ; le colza est le précédent le plus à risque.
- **Interculture :** les repousses, les adventices, une culture intermédiaire, procurent aux limaces humidité et nourriture.

### Evaluation du risque

Compte tenu du nombre de parcelles encore au stade sensible, des prévisions climatiques (pluies) et du niveau des populations des limaces, le **risque limace est faible à modéré**. Cependant, il faut rester prudent dans les situations à risque.

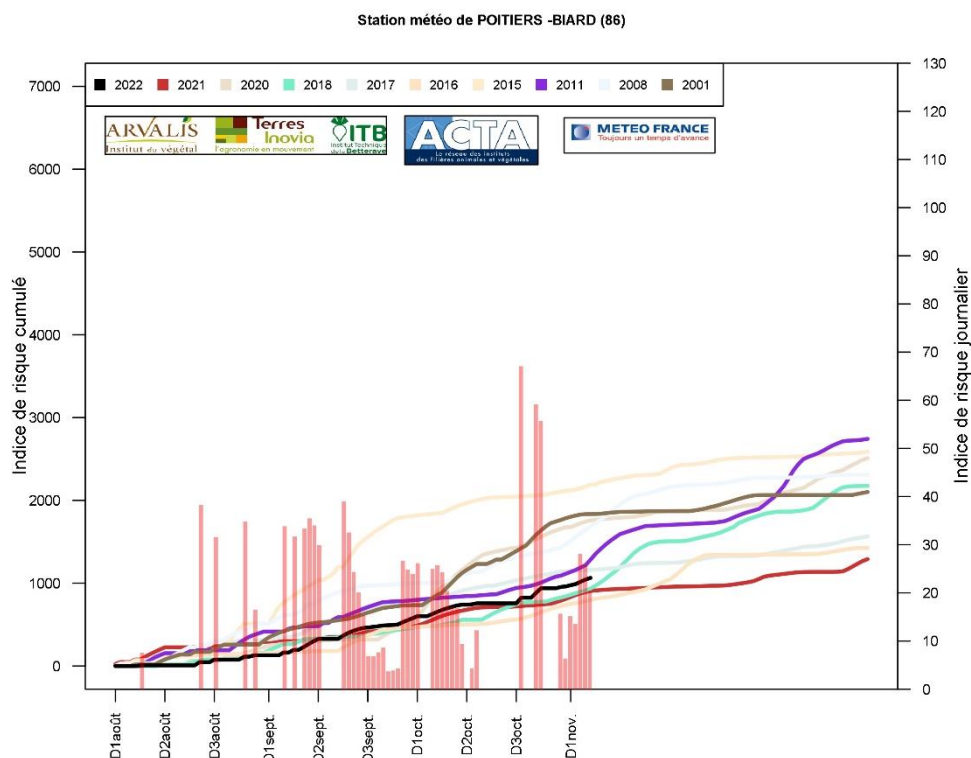
Les parcelles ayant atteint le stade début de tallage sont hors période de risque.

Bien que les populations de limaces et leur activité soient réduites, leur surveillance est recommandée par la mise en place des pièges avant le semis et l'observation des attaques.

Observez vos parcelles, en priorité celles les plus motteuses ou riches en matière organique en surface.

Pour aller plus loin sur l'identification, la reconnaissance des symptômes et mieux comprendre les facteurs de risque et les stratégies de lutte intégrée :

- [Note BSV nationale](#)
- [Fiche Arvalis sur les limaces](#)



L'axe des abscisses comporte une année découpée en décades, et commence en janvier ou en août. Les histogrammes sont des indices de risque journaliers et se rapportent à l'axe de droite. Les courbes sont des indices de risque cumulés et se rapportent à l'axe de gauche. La courbe de l'année en cours est encadrée par rapport à des années de référence hautes et des années de référence basses parmi celles disponibles dans la base.

## • Chrysomèle du maïs (*Diabrotica Virgifera Virgifera*)

C'est un nouveau ravageur qui est en cours d'installation dans les parcelles de maïs en -Aquitaine. Les dégâts sont causés par les larves qui s'alimentent à partir des racines de maïs affaiblissant ainsi l'alimentation et la fixation de la plante. Dans les 1<sup>ères</sup> zones contaminées en France (Alsace et Rhône-Alpes), les dégâts commencent à s'exprimer.

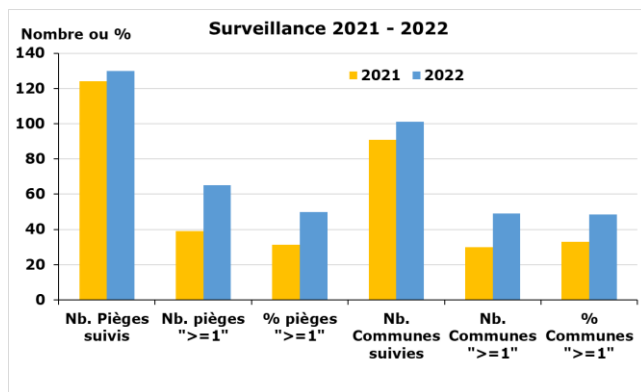
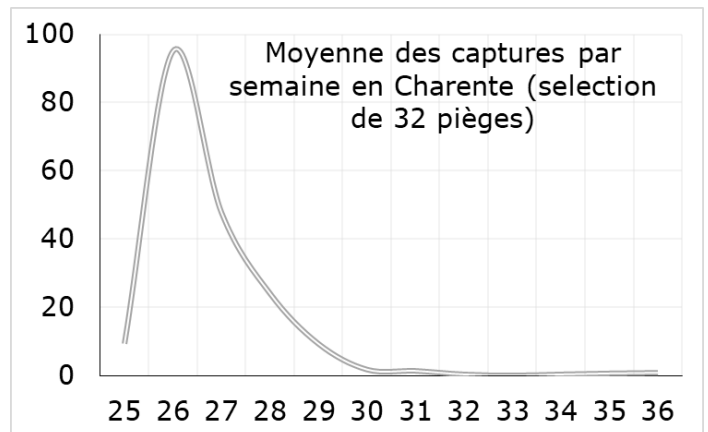
La surveillance de ce ravageur est habituellement réalisée dans le cadre du réseau d'Epidémiosurveillance (du BSV avec le soutien financier du SEMAE). Mais depuis sa détection en Charente en 2017, cette surveillance a été consolidée dès 2018 par la mise en place d'un plan d'action renforcé, initié par la FREDON OVS du végétal, grâce au soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Les résultats des surveillances des années précédentes montrent une progression rapide des populations et du nombre de sites contaminés. Ce constat a conduit à prioriser dans notre analyse de risque les zones maïs les plus spécialisées dans cette culture (marais, bords de rivières...). Dans ces zones, en cas d'infestation, la mise en place de la lutte est très contraignante et coûteuse. Leur surveillance et celle de leurs abords sont nécessaires pour les préserver.

Lors de cette campagne, un réseau de surveillance est déployé à partir de mi-juin. Il est constitué de 130 sites répartis sur 101 communes sur les départements 16, 17, 79, 86 et le nord-ouest du 24. Cette surveillance est coordonnée par la FREDON-NA et elle est réalisée grâce à la participation technique de nombreux agriculteurs et techniciens (coopératives, négoce, chambres d'agriculture et semenciers).

Les résultats de cette surveillance montrent un vol qui s'étale de fin juin à début août avec des captures plus précoces et plus abondantes qu'en 2021. La présence de ce ravageur est toujours avérée dans les zones où il a été détecté significativement et sans mise en place de la lutte. Dans ces situations, les populations ont fortement augmenté. Comparé à 2021, le niveau d'infestation est en forte progression dans les parcelles de référence (suivies sur plusieurs années).



Nous enregistrons, pour 2022, un total des captures dans le réseau (tous sites confondus) de 5 017 individus contre 2 135 et 1 737 individus respectivement en 2021 et 2020.

49 des 101 communes suivies ont au moins 1 piège positif, contre 30 en 2021, ils se répartissent sur :

- 33 communes en Charente,

### Communes déjà positives

BALZAC	POULLIGNAC
CHADURIE	ROULLET-SAINT-ESTEPHE
CHAMPNIERS	SAINTE-SOULINE
CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE	SALLES-LAVALLETTE
LA COURONNE	SIREUIL

### Positives en 2022

ANAIS
BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE
BARRET
CHENON
COTEAUX-DU-BLANZACAIS

MAGNAC-LAVALLETTE-VILLARS	TORSAC	LES GOURS
MERPINS	TROIS-PALIS	LUXE
MONTIGNAC-CHARENTE	VAL DES VIGNES	RONSENAC
MONTMOREAU	VARS	SAINT-FELIX
MOUTHIER-SUR-BOEME	VIGNOLLES	XAMBES
ORADOUR	VINDELLE	
	VOULGEZAC	

Dans ce département et depuis 2018, la chrysomèle a été détectée au moins une année, dans 51 communes (certaines ont été abandonnées par manque d'observateurs volontaires).

- 8 communes en Charente-Maritime : composées de 6 nouvelles communes (BOIS, CHAMPAGNOLLES, ROUFFIGNAC, SAINT-GEORGES-DES-AGOUTS, SAINT-GERMAIN-DE-LUSIGNAN, SAINT-SORLIN-DE-CONAC) et 2 communes déjà infestées (SAINT-SIGISMOND-DE-CLERMONT, SALIGNAC-SUR-CHARENTE).
- 6 communes en nord-ouest Dordogne (limite Charente), 3 nouvelles (CHERVAL, LA TOUR-BLANCHE-CERCLES, LUSIGNA) en plus des anciennes de 2021 (LA CHAPELLE-GRESIGNAC, NANTEUIL-AURIA-DE-BOURZAC, SAINT-MARTIAL-VIVEYROL).
- 2 communes nouvelles en Deux-Sèvres, avec 1 capture à Loubillé et 2 à Rom. En revanche la capture relevée en 2021 sur la commune de Lezay n'a pu se confirmer.

Le cumul par piège est très variable selon la zone géographique et l'historique de la parcelle. Dans les nouveaux sites, les captures sont généralement très faibles (de 1 à 10) et assez comparables à certaines situations où la lutte a été pratiquée (rotation essentiellement). En revanche, dans les parcelles infestées depuis 2018 nous atteignons un maximum de 935 chrysomèles (contre 132 et 446 respectivement en 2021 et 2020 pour la même parcelle).

Contrairement à 2021, le vol est très précoce et les intensités des captures sont plus fortes qu'attendues. Par ailleurs, dans des conditions climatiques d'un printemps, ce ravageur montre également un net recul dans les situations où des pratiques agricoles défavorables (notamment la rotation à n-1) sont mises en place.

Le département de la Vienne est encore indemne. Tandis que celui des Deux-Sèvres est menacé par l'installation de ce ravageur si la lutte préventive n'est pas mise en place. Dans ce département, il convient de renforcer la surveillance entre Melle et Couhé ainsi qu'au sud de Niort. En revanche, il est désormais implanté dans les départements de Charente et de Charente-Maritime ainsi qu'en Dordogne (en limite de Charente). Sa capacité d'adaptation à nos conditions pédoclimatiques semble favorable à l'infestation de nouvelles parcelles notamment dans les zones contaminées.

A l'heure actuelle, les niveaux de captures enregistrés dans les zones contaminées sont globalement en dessous des seuils de nuisibilité. La caractérisation du risque et la mise en place de mesures préventives permettront de freiner le développement des populations et la progression de ce ravageur sur le territoire.

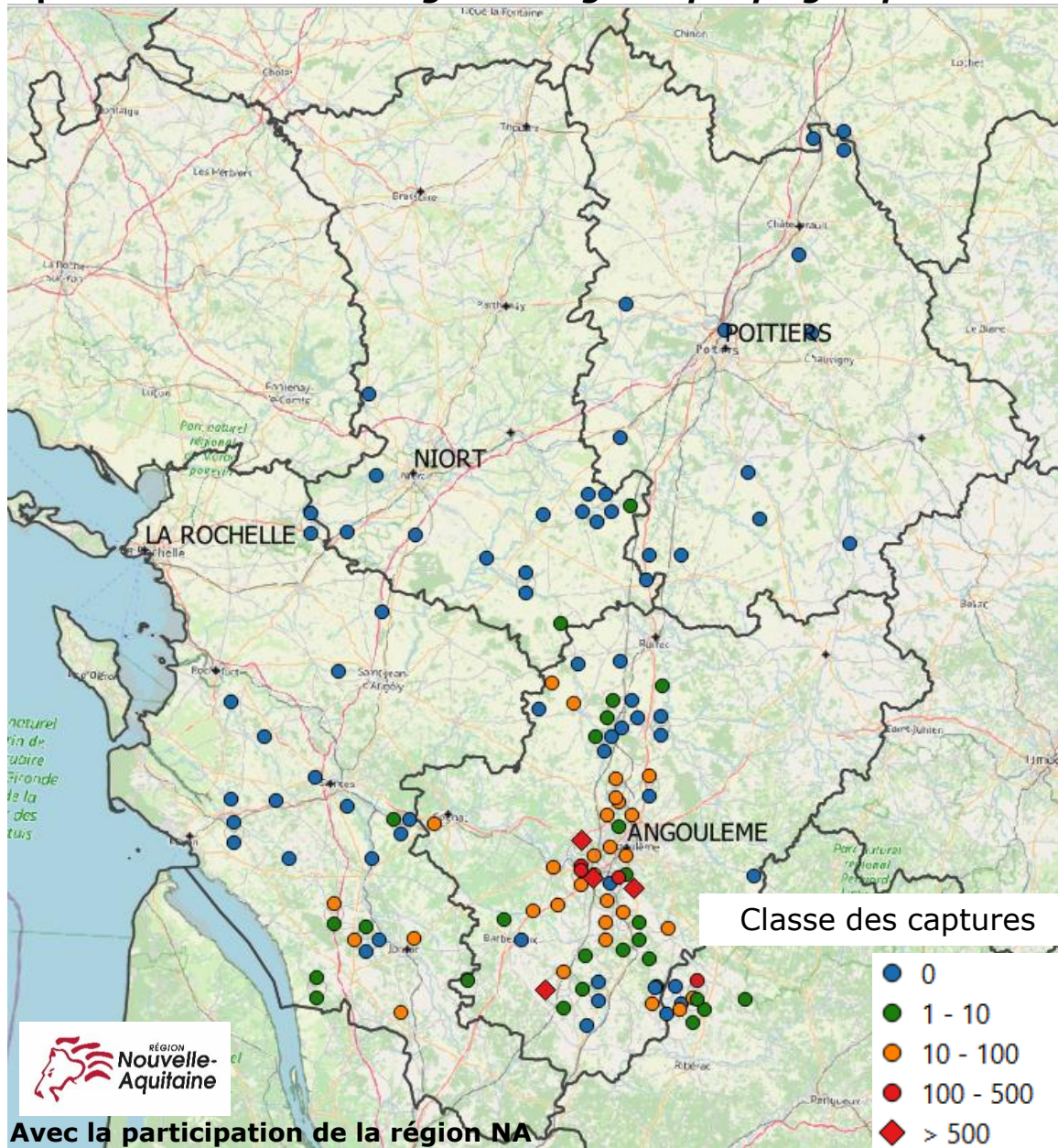
**Afin de freiner le développement de ce ravageur émergent dans les secteurs charentais notamment sa progression, et donc de retarder sa nuisibilité, il est recommandé en année n+1 de sa détection de mettre en place une autre culture que le maïs dans la parcelle concernée ainsi que dans les parcelles contiguës cultivées en maïs l'année n. Une surveillance des parcelles voisines en n+1 est nécessaire.**

**Ces mesures seront d'autant plus efficaces qu'elles seront suivies à l'échelle d'un territoire.**

Même si, pour le moment, les niveaux de population sont bien en-dessous du risque de nuisibilité pour la culture, sa prolifération peut constituer à terme une menace pour la culture du maïs. Il est nécessaire de bien caractériser sa présence et son développement, afin d'adapter année après année les recommandations techniques permettant de freiner son développement, et donc retarder l'apparition de sa nuisibilité. C'est pourquoi la surveillance reste un des piliers principaux pour les actions de lutte, et la rotation le moyen le plus efficace et le plus adapté pour contenir le niveau de population à des niveaux n'entraînant pas de perte économique dans les situations comme celle de la Charente.

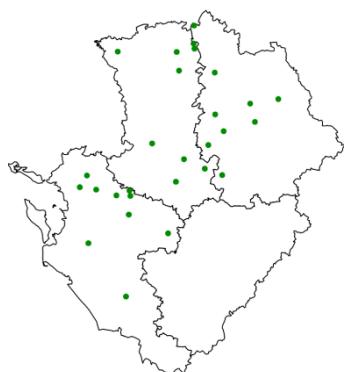


## Captures totales de *D. vergifera vergifera* par piège à phéromone

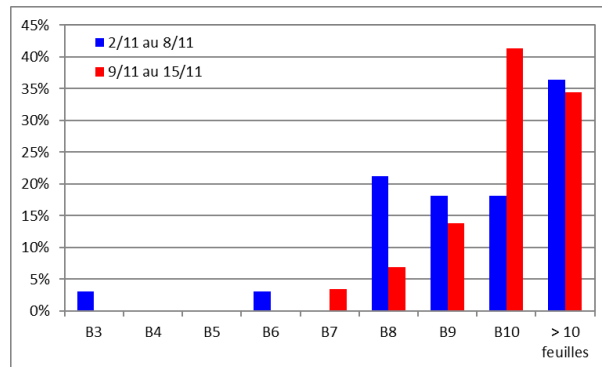


## • Stade phénologique et état de la culture

Les températures supérieures aux normales sont favorables à l'évolution des stades mais aussi à une augmentation de la biomasse, point très positif pour les colzas ayant levé fin septembre. Les colzas observés cette semaine sont aptes à passer l'hiver. Des élongations sont enregistrées même en petites terres. En effet, la disponibilité en azote est importante grâce aux reliquats élevés (rendements en céréales à pailles faibles) et à la minéralisation active. Toutefois, les faims d'azote commencent à être localement observés.



Carte des parcelles de colza observées du 9 au 15 novembre 2022 (Terres Inovia)



Evolution des stades du colza en % de parcelles (Terres Inovia)

## • Larves de grosses altises (altises d'hiver)

Selon les territoires, les dates de captures significatives des altises d'hiver varient entre le 20 septembre et le 5 octobre. Les simulations de date de ponte puis d'évolution larvaire sont donc réalisées sur plusieurs dates comprises entre le 20/09 jusqu'au 10/10 permettant à chacun de se repositionner selon l'activité des insectes dans son colza.

### Modélisation des dates d'apparition des stades larvaires

L'utilisation du modèle de développement larvaire permet d'estimer l'apparition des larves de grosses altises dans les pétioles, pour positionner au mieux les observations. A partir des données météorologiques, pour une date donnée de début du vol, il est possible de suivre le développement des larves.

Calculs réalisés avec des **données réelles jusqu'au 13/11/22 (en vert)**  
 puis prévisions jusqu'au 21/11/2022  
 ensuite utilisation des valeurs moyennes (20 ans)

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Niort (79)	<b>20-sept.</b>	<b>24-sept.</b>	<b>12-oct.</b>	<b>17-oct.</b>	<b>21-oct.</b>
	25-sept.	1-oct.	17-oct.	21-oct.	25-oct.
	1-oct.	4-oct.	19-oct.	24-oct.	28-oct.
	5-oct.	9-oct.	23-oct.	28-oct.	1-nov.
	10-oct.	14-oct.	27-oct.	31-oct.	9-nov.

	Date début activité	Ponte	Eclosion L1	Mue L2	Mue L3
Poitiers Biard (86)	<b>20-sept.</b>	<b>25-sept.</b>	<b>14-oct.</b>	<b>18-oct.</b>	<b>23-oct.</b>
	25-sept.	1-oct.	17-oct.	21-oct.	26-oct.
	1-oct.	4-oct.	20-oct.	25-oct.	29-oct.
	5-oct.	10-oct.	24-oct.	28-oct.	3-nov.
	10-oct.	14-oct.	27-oct.	1-nov.	12-nov.

	Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
La couronne Angoulême (16)	20-sept.	24-sept.	11-oct.	16-oct.	19-oct.
	25-sept.	30-sept.	15-oct.	19-oct.	23-oct.
	<b>1-oct.</b>	<b>4-oct.</b>	<b>18-oct.</b>	<b>22-oct.</b>	<b>27-oct.</b>
	5-oct.	8-oct.	21-oct.	26-oct.	30-oct.
	10-oct.	14-oct.	26-oct.	30-oct.	7-nov.

	Date début activité	Ponte	Éclosion L1	Mue L2	Mue L3
Saintes (17)	20-sept.	24-sept.	10-oct.	15-oct.	19-oct.
	25-sept.	29-sept.	15-oct.	19-oct.	23-oct.
	<b>1-oct.</b>	<b>4-oct.</b>	<b>18-oct.</b>	<b>23-oct.</b>	<b>27-oct.</b>
	5-oct.	9-oct.	22-oct.	26-oct.	30-oct.
	10-oct.	14-oct.	26-oct.	30-oct.	6-nov.

Avec les fortes températures enregistrées, l'évolution des stades larvaires est très rapide, l'année est donc précoce. A la mi-novembre, des larves à tous les stades peuvent être observées d'après les sorties du modèle avec **les températures réelles** et pour un début d'activité compris entre le 20 septembre et le 10 octobre. **Fin des simulations.**

**Attention, évolution rapide des stades larvaires ne veut pas dire présence dans les plantes, de nombreux facteurs rentrent en jeu.** Pour évaluer le risque, il faut réaliser des Berlèses **dans chaque parcelle** pour déterminer le nombre de larves par plante.

### Résultats des Berlèses

Les résultats de 18 Berlèses sont disponibles pour ce BSV, la population larvaire a bien augmenté :

- 2 parcelles sans aucune larve de grosses altises détectée (6 la semaine dernière) ;
- 8 parcelles avec une population larvaire inférieure au seuil indicatif de risque (11 la semaine dernière) ;
- 4 parcelles ont dépassé 3 larves par plante : (2 la semaine dernière) ;
- 4 parcelles ont dépassé 5 larves par plante : (aucune la semaine dernière).

Il est important de **poursuivre les tests Berlèses pour quantifier le nombre de larves de grosses altises par plante.** Attention à la confusion avec des larves de mouches parfois plus nombreuses (cf. illustration page suivante). En cas de résultat négatif ou inférieur au seuil indicatif de risque, un nouveau test devra être fait 15 jours plus tard.

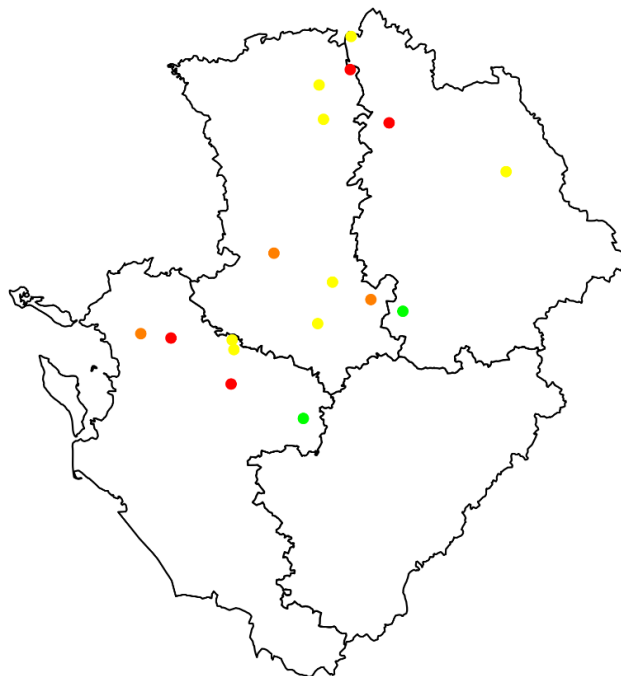
#### Consultez le protocole Berlèse.

**Rappel :** Les larves après éclosion (L1) rejoignent les pétioles des plantes à partir du sol. Il est possible dans un premier temps d'observer la présence de la perforation leur permettant de pénétrer dans la plante. Ensuite, les différents stades larvaires (L2-L3) sont observables dans les pétioles. Les larves âgées (stade larvaire L3) sont les plus à risque car les meilleures candidates à la migration vers le cœur.

**Période de risque :** depuis le stade rosette jusqu'au décollement du bourgeon terminal.

#### Seuil indicatif de risque :

- Par la méthode Berlèse (plus fiable) : à partir de 3 larves par plante.
- Par dissection : 7 pieds sur 10 avec au moins une galerie.



**Carte des intensités d'infestation de larves de grosses altises - méthode Berlèse**

**Point vert** absence de larves  
**Point jaune** < 3 larves/plante  
**Point orange** 3 ≤ < 5 larves/plante  
**Point rouge** ≥ 5 larves/plante

(Terres Inovia)



## Évaluation du risque

La majorité des parcelles observées présente des larves de grosses altises avec **un nombre moyen de larves par plante en augmentation**. Une **infestation modérée** peut être tolérée par des colzas avec de fortes biomasses alors qu'une **forte infestation** est plus risquée.

Le **risque** lié aux larves de grosse altise est **variable**. Il s'évalue à la parcelle de préférence avec l'appui de la méthode Berlèse.

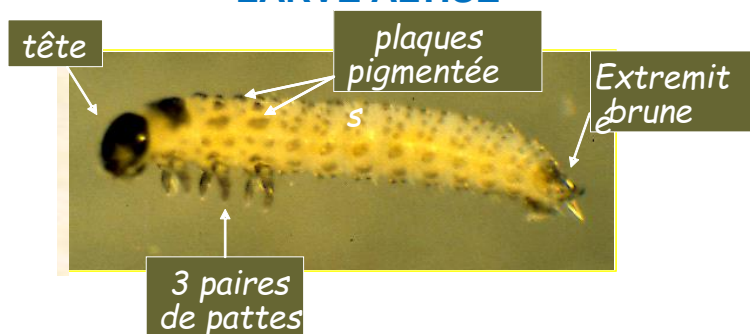
### Tutoriel : Comment faire un Berlèse ?



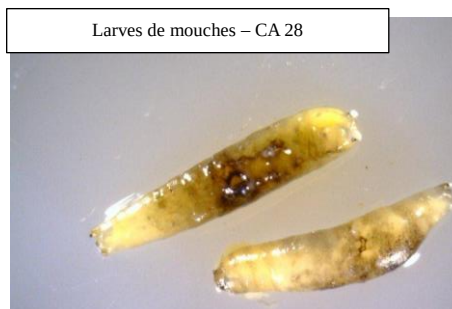
Pour estimer plus précisément le risque, [consultez l'outil en ligne](#) :

## Reconnaissance Larve d'altise d'hiver

### LARVE ALTISE



### NE PAS CONFONDRE



Selon leur stade de développement, les larves, de forme allongée, mesurent de 1,5 à 8 mm et sont de couleur translucide à blanchâtre. Elles sont caractérisées par 3 paires de pattes thoraciques, une tête brun foncé bien développée, et une plaque pigmentée brun foncé à l'extrémité postérieure.

Elle possède donc deux extrémités brunes.

Les 3 paires de pattes thoraciques et les deux extrémités brunes sont caractéristiques de la larve d'altise.

Le reste du corps est également orné de petites plaques pigmentées disposées régulièrement.

**Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes :** Agriculteurs, Groupe CDA17-CDA79, CDA 86, CAP FAYE-SUR-ARDIN, CEA LOULAY, COOP DE LA TRICHERIE, COOP MANSLE-AUNAC, COOP SAINT-PIERRE-DE-JUILLERS, COOP SEVRE-ET-BELLE, ETS BUCHOU, ETS LAMY-BIENAIME, FREDON-NA, Lycée agricole Xavier BERNARD, NEOLIS, OCEALIA, SOUFFLET AGRICULTURE, TERRE ATLANTIQUE, TERRES INOVIA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".